

## Hakim Boularbah rejoint Loyens & Loeff



Depuis le 1er janvier, l'équipe Litiges et Arbitrage d'**Hakim Boularbah** (Associé) et **Olivier van der Haegen** (Counsel) a rejoint le département Litigation & Risk Management de **Loyens & Loeff** Belgique, avec quatre collaborateurs.

**Hakim Boularbah** est connu en Belgique et au-delà des frontières pour son expertise en procédure civile (complexe et internationale). La dimension transfrontière de sa réputation a été illustrée dans de nombreuses affaires internationales. Hakim a également assisté le gouvernement belge dans la rédaction du projet de loi sur les recours collectifs et a été impliqué dans pratiquement toutes les actions de ce type menées en Belgique depuis l'adoption de cette législation (représentant la SPFI/ FPIM dans l'affaire Fortis, ou encore la SNCB/NMBS, Proximus, Groupon et Facebook). Hakim intervient également en qualité de conseil ou d'arbitre dans des arbitrages internationaux, activité pour laquelle il est considéré comme « leader » par le Who's Who Legal Arbitration.

*“Dans un monde où la complexité et l'activité réglementaire ne cessent d'augmenter, on peut s'attendre à une croissance continue des litiges et des arbitrages complexes. Ces questions exigent de plus en plus une expertise juridique sectorielle spécifique. L'apport de compétences spécialisées en résolution de conflits à l'approche d'équipe intégrée et multidisciplinaire de **Loyens & Loeff**(par secteur d'activité) renforce indubitablement cette offre de service tant demandée par le marché”. **Hakim Boularbah***

**Olivier van der Haegen** travaille avec Hakim depuis 2015 et est membre du barreau de Bruxelles depuis 2010. Il est spécialisé en litiges commerciaux et en arbitrage international, domaines dans lesquels son expertise a déjà été reconnue par plusieurs guides juridiques. Il a publié des articles sur le droit de l'arbitrage, le droit international privé et la procédure civile.

*“Nous sommes très enthousiastes à l'idée d'unir nos forces et de faire équipe avec nos collègues néerlandais, luxembourgeois et suisses pour offrir et renforcer mutuellement nos services de contentieux et d'arbitrage international”. **Olivier van der Haegen***

L'équipe Litigation & Risk Management couvre la gamme complète des services de résolution de conflits commerciaux et d'entreprises ainsi que la gestion de risques que **Loyens & Loeff** offre à sa clientèle nationale et internationale. L'équipe belge sera désormais composée de 27 personnes. La pratique arbitrage d'**Hakim Boularbah** et **Olivier van der Haegen** s'étendra au-delà des frontières belges en couvrant l'Europe, avec comme premiers points d'ancrage la France, le Luxembourg et la Suisse.

**Hakim Boularbah** est professeur de procédure civile à l'Université de Liège. Il est classé en Band 1 dans Chambers (Global et Europe) pour la catégorie Dispute Resolution by Chambers (Global et Europe) dans laquelle il est décrit comme *"le numéro un absolu pour les litiges transnationaux, avec un nom qui résonne au-delà des frontières."*

La pratique d'Hakim est centrée sur l'arbitrage international (institutionnel et ad hoc), le recouvrement transfrontalier d'actifs et les litiges commerciaux et d'entreprise. Avant de rejoindre **Loyens & Loeff**, Hakim a dirigé le département Litiges et Arbitrage du cabinet Liedekerke.

**Olivier van der Haegen** a étudié le droit à l'Université de Louvain (UCL). Il a obtenu un Master en droit (LL.M) de l'Université de Chicago et du Collège d'Europe. Il a pratiqué chez Linklaters et chez Liedekerke avant de rejoindre **Loyens & Loeff**. Olivier est spécialisé dans le contentieux commercial international et l'arbitrage. Il a développé une expertise particulière dans les procédures judiciaires liées à l'annulation, la reconnaissance et/ou l'exécution de sentences arbitrales ou de décisions judiciaires étrangères. Olivier a été nommé comme *"next generation lawyer"* en litiges par Legal 500 (où il est décrit comme un *"very strong advocate"* et un *"futur leader"* en arbitrage international par Who's Who Legal.

*"Les domaines d'expertise de nos nouveaux collègues s'intègrent parfaitement aux axes de développement stratégique du pilier résolution de conflits de notre département Litigation & Risk Management". Yves Van Couter, Associé, Président du département Litigation & Risk Management de Loyens & Loeff Belgique*

*"L'expertise de Hakim Boularbah et sa reconnaissance en arbitrage international le distinguent, lui et son équipe, de nos concurrents en Belgique. Hakim et son équipe, en tant que (jeunes) avocats de premier plan dans le domaine, et reconnus sur la scène internationale, s'associeront à nos avocats de Bruxelles, Amsterdam, Rotterdam, Luxembourg et Zurich. Cela stimulera, notre département de résolution des conflits sur la scène internationale". Hendrik van Druten, Président du département Litigation & Risk Management de Loyens & LoeffGlobal.*

*"La qualité, la vision et la culture d'entreprise portés par Hakim, Olivier et leur équipe, sont parfaitement en accord avec les valeurs mises en avant chez Loyens & Loeff. Ensemble, nous sommes convaincus de renforcer notre avantage concurrentiel en matière de développement de nouveaux services juridiques". Marc Vermynen, Managing Partner de Loyens & LoeffBelgique.*

Image not found or type unknown

